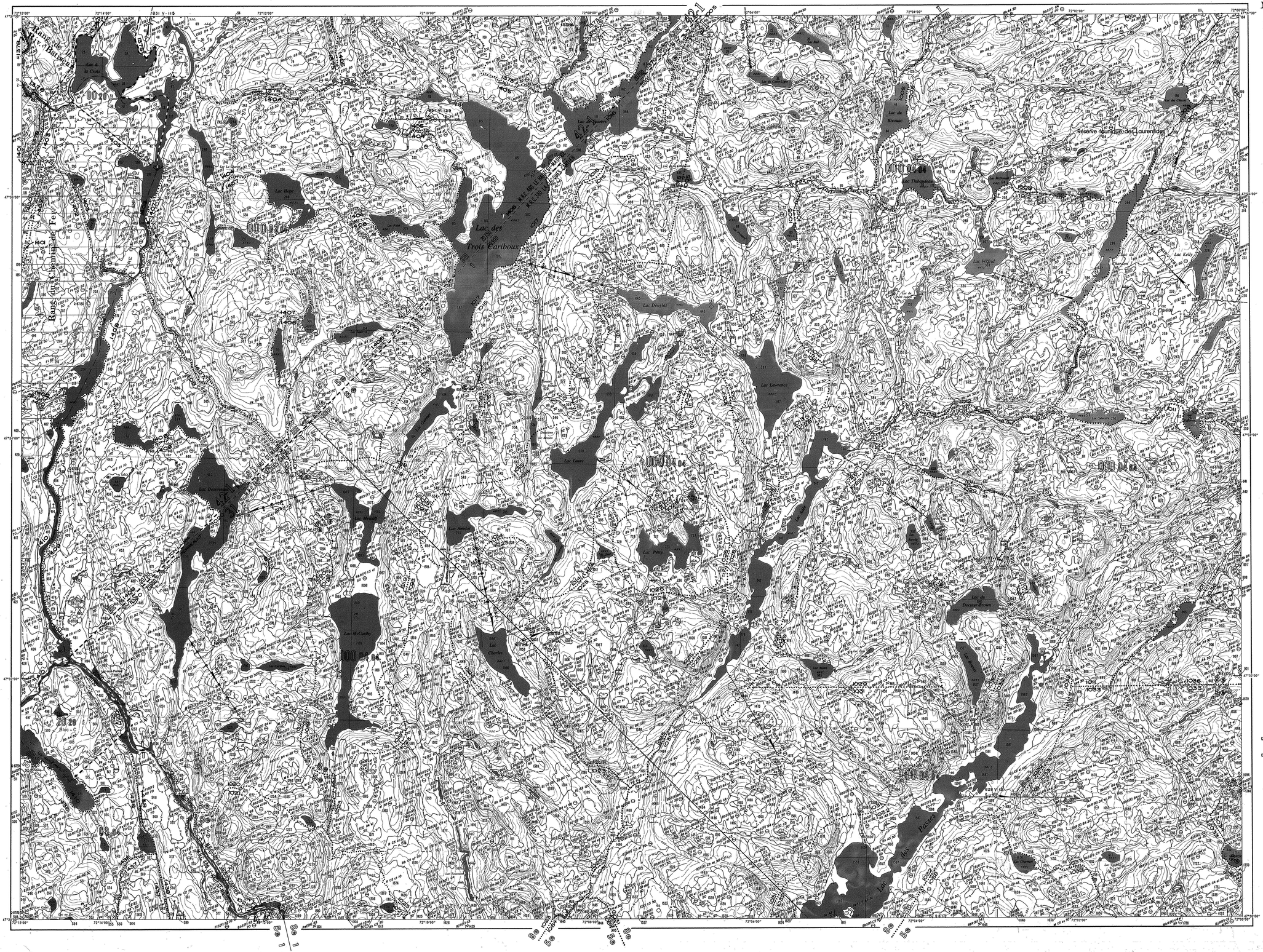

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Port, vidoir, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour émission de radio ou de télévision
Tour, jour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Loisirs des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Aménagé, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— plantation
Pessière
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée feuillue)
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à peuplier
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à épinette noire (épinette noire)
— plantation (épinette noire)
— plantation (épinette de Norvège)
— plantation (épinette blanche)
— plantation (épinette rouge)
Sapinière
— à sapin et/ou épinette blanche (sapin occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à mélèze
— à peuplier
— à pruche
— plantation de sapin baumier
Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — et/ou rouge (pin occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec épinette noire
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec peuplier
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec peuplier
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)
Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de pruche)
Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou rouge
— à pin rouge
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec épinette blanche
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplieraies avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec mélèze
Cédrières avec feuillus
Érablières résineuses
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
— plantation
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peuplieraies
Chênaies rouge
Érablières
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à peupliers
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— de bouleau blanc
— de peuplier
— de peuplier hybride
— de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Glace

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et d'épinette blanche vivants: ⊖ 10 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE			FORÊT ÉTAGÉE		
CLASSES		TIGES DE:	CLASSES		
10 (ans)	=	0-20 ans	70-50(ans)	=	32-20 (ans)
30	=	21-40	90-30	=	50-80
50	=	41-60	110-50	=	80-100
70	=	61-80	130-70	=	100-120
90	=	81-100	150-90	=	120-140
100	=	101 et plus	170-110	=	140 et plus

FORÊT INÉQUIENNE
Peuplé à dominance de haut: autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Jin jaune indépendant: Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Peuplé à dominance de haut: autres peuplements: majorité des tiges comprises de 90 ans.
Vieux indépendant: Autres peuplements: majorité des tiges un peu au-dessus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	
Moyenne	31 à 60 %	
Forte	61 à 90 %	
Sévère	91 % et plus	

Pente mesurée autourde de parcelle de 1 ha.
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (20m)	2 (17m)	3 (14m)	4 (11m)	5 (8m)	6 (5m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : FOR INTERNATIONAL LTÉE
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. EOR:
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 50 C1 CD 50 m C6 — S: désfoliation; 50: classe de pente; C1: classe d'âge; CD: groupement d'essences; 50: classe de hauteur; m: classe de densité; C6: type de couvert; 01: classe de pente; 01: classe d'âge; 01: groupe de l'origine; 01: classe de hauteur; 01: classe de densité; 01: type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987; Année de publication: 1988; Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 4*
Unité de gestion: 31-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage: 2*
Mode de tenure ou de gestion: 068 09 01
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 317 02
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 20950*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 1406*
Région écologique: 5*
Municipalité régionale de comté: 480 LE HAUT ST-MAURICE*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1/11/87
Déclinaison magnétique: 18.° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-P-15 S.E.	31-P-16 S.O.	21-M-13 S.E.	S.O.
31-P-10 S.E.	31-P-9 S.O.	21-M-12 S.E.	S.O.
31-P-7 S.E.	31-P-8 S.O.	21-M-5 S.E.	S.O.

31 P/9 S.E.